



L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2009

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE L'ORDRE DU JOUR EST DIFFUSÉ À TITRE D'INFORMATION ET PEUT ÊTRE SUJET À CHANGEMENT AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE PUBLIQUE DE 20 HEURES

1000 RESSOURCES ADMINISTRATIVES

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour ;
- 1.2 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2009 – adoption;
- 1.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2009 – adoption;
- 1.4 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2009– adoption;
- 1.5 Procès-verbaux de différents comités – dépôt;
- 1.6 Liste des documents reçus pour dépôt;
- 1.7 Maire suppléant pour les mois d'août, septembre et octobre 2009 – nomination;
- 1.8 Résolution 2002-10-0670 intitulée « comité de sélection – soumissions pour les services professionnels – nomination » - modification à l'effet d'ajouter un membre;

2000 RESSOURCES LÉGALES ET JURIDIQUES

- 2.1 Règlement 119-39-2008 amendant le règlement de zonage 119-2005 et ses amendements afin d'abroger certains usages autorisés dans la zone C-134 (située à l'intersection de la route 343 et le rang du Bas-de-L'Assomption Sud) –avis de motion;
- 2.2 Règlement amendant le règlement 156-2008 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de certains secteurs de la Ville afin de soumettre les zones commerciales situées sur le boulevard de l'Ange-Gardien Nord (route 343) , entre l'autoroute 40 et la rue Pierrot Ouest à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale, entres autres, les zones C-134, C-171, C-178, C-179, C-182, C-183, C-184, C-185 ,C-189, C-220 ET C-221 – avis de motion;

- 2.3 Second projet de règlement 119-38-2009 amendant le règlement de zonage 119-2005 et ses amendements afin de modifier le chapitre 11 concernant les dispositions relatives à l'affichage afin d'ajouter des normes d'affichage pour les bâtiments commerciaux et industriels de grands gabarits – adoption;
- 2.4 Règlement 119-38-2009 amendant le règlement de zonage 119-2005 et ses amendements afin de modifier le chapitre 11 concernant les dispositions relatives à l'affichage afin d'ajouter des normes d'affichage pour les bâtiments commerciaux et industriels de grands gabarits – avis de motion et dispense de lecture;
- 2.5 Second projet de règlement 119-46-2009 amendant le règlement de zonage 119-2005 et ses amendements afin de :
- modifier la marge latérale totale dans la zone H-267 (Ruisseau des Sources) pour les lots 3 977 341 et 3 977 342 ;
 - modifier la marge de recul avant secondaire dans les zones H-281 et H-282 (Faubourg de l'Héritage) ;
 - autoriser l'ajout d'un logement supplémentaire à titre d'usage additionnel pour les usages de la classe d'usages « Habitation unifamiliale isolée (h1) » situés à l'extérieur du périmètre d'urbanisation ;
 - modifier la marge arrière dans les zones H-137 et H-277 (Boisé du Portage) ;
 - autoriser l'installation de clôtures en maille de chaîne dans les zones H-137 et H-277 (Boisé du Portage) ;
 - modifier la hauteur permise du niveau inférieur du revêtement en maçonnerie dans la zone H-216 et H-288 (Boisé des ancêtres) – adoption;
- 2.6 Règlement 119-46-2009 amendant le règlement de zonage 119-2005 et ses amendements afin de :
- modifier la marge latérale totale dans la zone H-267 (Ruisseau des Sources) pour les lots 3 977 341 et 3 977 342 ;
 - modifier la marge de recul avant secondaire dans les zones H-281 et H-282 (Faubourg de l'Héritage) ;
 - autoriser l'ajout d'un logement supplémentaire à titre d'usage additionnel pour les usages de la classe d'usages « Habitation unifamiliale isolée (h1) » situés à l'extérieur du périmètre d'urbanisation ;
 - modifier la marge arrière dans les zones H-137 et H-277 (Boisé du Portage) ;
 - autoriser l'installation de clôtures en maille de chaîne dans les zones H-137 et H-277 (Boisé du Portage) ;
 - modifier la hauteur permise du niveau inférieur du revêtement en maçonnerie dans la zone H-216 et H-288 (Boisé des ancêtres) – avis de motion et dispense de lecture;
- 2.7 Règlement 081-1-2009 amendant le règlement de circulation 081-2009 afin de modifier la signalisation sur les rues Archambault, Dorval et sur le rang du Point-du-Jour Nord - adoption;

- 2.8 Contrat de location et d'installation d'une scène pour la présentation de spectacles et/ou activités dans le cadre de L'Assomption en fête – autorisation de signature et autorisation de paiement;
- 2.9 Service des travaux publics – système de communication – contrat de location – décision;
- 2.10 Service des travaux publics – contrat de pavage – rapport ouverture des soumissions et adjudication du contrat;
- 2.11 Service des travaux publics – déneigement des rues et chemins – rapport ouverture des soumissions et adjudication du contrat;
- 2.12 Service des travaux publics – contrat de fauchage – autorisation au directeur général d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;
- 2.13 Service de police – entretien mécanique des véhicules – autorisation au directeur général d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;
- 2.14 Contrat de service à intervenir entre la Ville de L'Assomption et Bell Canada – lien Internet ADSL – autorisation de signature;
- 2.15 Entente à intervenir entre la Ville de L'Assomption et monsieur Léo Marcotte relativement au prolongement de la rue Gareau – autorisation de signature;
- 2.16 Entente à intervenir entre la Ville de L'Assomption et madame Josée Thouin relativement à la station de pompage sur la rue Godfrind – autorisation de signature;
- 2.17 Entente à intervenir entre la Ville de L'Assomption et Jacques Lainé, communication-conseil relativement à la fourniture d'un service de placement – média au parc André-Courcelles – autorisation de signature;
- 2.18 Entente à intervenir entre la Ville de L'Assomption et Les industries Harnois relativement à un raccordement au service d'aqueduc – autorisation de signature;
- 2.19 Ministère des Transports du Québec – coût pour glissières décoratives sur le pont Saint-Roch – autorisation;
- 2.20 Entente à intervenir entre le Cégep régional de Lanaudière et la Ville de L'Assomption relative à l'utilisation d'espaces de stationnement – autorisation de signature;
- 2.21 Appui à l'Agence métropolitaine de Transports pour la réalisation du train de l'est et demande de réaliser immédiatement la construction d'un stationnement incitatif à l'endroit prévu du stationnement de la gare de L'Assomption;
- 2.22 Pétition – limite de vitesse et véhicules lourds – rang de l'Achigan – dépôt;

3000 RESSOURCES FINANCIÈRES

- 3.1 Registre des chèques émis & registre des chèques à émettre au 25 juin 2009 – adoption et ratification;
- 3.2 Transferts budgétaires – entérinement;

- 3.3 Subvention du ministère de la Famille et des Aînés du Québec – appropriation budgétaire – autorisation;
- 3.4 Service de l'hygiène du milieu – dépenses inhérentes à la crue des eaux – printemps 2009 – autorisation de paiement;

4000 RESSOURCES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES

- 4.1 Service de l'hygiène du milieu - – bacs de recyclage de 360 litres – autorisation d'achat;
- 4.2 Parc Louis-Laberge – achat de lampadaires – autorisation;
- 4.3 Service des travaux publics – réfection de la toiture du garage municipal – autorisation;
- 4.4 Parc de la Rivière – achat et installation de matériel électrique – décision;

5000 RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Service des ressources humaines –embauche – dépôt;
- 5.2 Service de la trésorerie – préposé évaluation taxation – nomination;
- 5.3 Service des travaux publics – journalier opérateur mécanicien – permanence;
- 5.4 Service des travaux publics – journalier opérateur – permanence;
- 5.5 Service de sécurité incendie – capitaine – processus d'embauche – décision;
- 5.6 Service de l'urbanisme – restructuration – autorisation;
- 5.7 Entente intervenue entre la Ville de L'Assomption et le Syndicat canadien de la fonction publique – grief 2009-01 – autorisation de signature;
- 5.8 Entente intervenue entre la Ville de L'Assomption et le Syndicat canadien de la fonction publique – modification de l'horaire de travail – secrétaire des travaux publics – autorisation de signature;
- 5.9 Entente intervenue entre la Ville de L'Assomption et le Syndicat canadien de la fonction publique – modification de l'horaire de travail – secrétaire du service des loisirs et de la culture – autorisation de signature;
- 5.10 Convention collective intervenue entre la Ville de L'Assomption et la Fraternité des Policiers de la Ville de L'Assomption pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2011 – autorisation de signature;

6000 RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET RELATIONS PUBLIQUES

- 6.1 Le Club de pétanque Le Bel Âge de L'Assomption – saison 2009 – demande de contribution;
- 6.2 La Chambre de Commerce de L'Assomption – napperons publicitaires « L'Assomption en fête » - autorisation;

- 6.3 Soirée musicale de Saint-Sulpice – achat de billets – autorisation;
- 6.4 Théâtre Hector-Charland – subvention annuelle // cotisation de membre structuré // demande d'aide financière;
- 6.5 Centre local de développement de la MRC de l'Assomption – résolution de félicitations;
- 6.6 Répertoire des entreprises du CLD de la MRC de L'Assomption 2009-2010 – programme de partenariat – décision;
- 6.7 Communauté métropolitaine de Montréal – modification du programme accès logis, plancher du nombre d'unités à 30%, maximum de nombre d'unités à 70% - demande;
- 6.8 Service des loisirs et de la culture – CLL – Club de patinage artistique – hockey féminin – remboursement heures de glace – décision;

9000 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 9.1 4, rue Dupuis et 2767, rue Vauvilliers – demande de dérogation mineure – consultation;
- 9.2 4, rue Dupuis – demande de dérogation mineure – décision;
- 9.3 2767, rue Vauvilliers – demande de dérogation mineure – décision;
- 9.4 Résolution 2009-04-0260 intitulée « Lot 3 932 142 – rang du Point-du-Jour Sud – demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture (CPTAQ) » - modification;
- 9.5 943, rue François-Olivier – lot 4 192 484 – demande de permis de construction;
- 9.6 359, boulevard de l'Ange-Gardien – lot 2 892 364 – demande de permis de construction;
- 9.7 291-293, boulevard de l'Ange-Gardien – lot 2 892 460 – demande de permis de construction;
- 9.8 Rang de la Presqu'île – lot 3 908 477 (messieurs Jean Hubert et Pierre Hubert) – demande d'aliénation et de lotissement (CPTAQ);
- 9.9 1201, rang du Bas-de-L'Assomption Nord – lot 2 891 040 (monsieur Serge Fortin) – demande d'utilisation à un fin autre que l'agriculture (CPTAQ);
- 9.10 701, boulevard de l'Ange-Gardien (lots 4 122 130 et 4 122 131) – demande de démolition;
- 9.11 840, boulevard de l'Ange-Gardien Nord – lot 3 932 074 – demande de permis de construction;
- 9.12 Boisé des Ancêtres – plan de lotissement – modification – décision;
- 9.13 Projet place Germain-Ferland – plan de lotissement – approbation;
- 9.14 Marché de Noël – concept d'aménagement – approbation;
- 9.15 Fruiterie 4 Saisons – demande de permis de construction;
- 9.16 Projet de reconstruction résidentielle sur le terrain de l'ancienne industrie de tannage « Tradeskinz » - accord de principe;

- COMMUNICATION DES CONSEILLERS;
 - COMMUNICATION DU MAIRE;
 - PÉRIODE DE QUESTIONS;
 - LEVÉE DE LA SÉANCE.
-

******* INFORMATIONS GÉNÉRALES *******

- Prochaine séance ordinaire le 18 août 2009 à 20 heures